

MÉMO POUR VOTRE PRATIQUE

LA PRÉP EN MÉDECINE DE VILLE

ÉDITION 2024

INITIATION ET SUIVI

PARIS & SEINE-
SAINT-DENIS
SANS SIDA

SANTÉ
SEXUELLE LES **BONS**
REFLE  **ES**

PIREP

POURQUOI PRESCRIRE LA PrEP ?

Avec la PrEP et les moyens de prévention combinée, on a aujourd'hui la possibilité de vivre une sexualité sans risque ET de stopper l'épidémie de VIH.

La prophylaxie pré-exposition (PrEP), autorisée en France et intégralement prise en charge par l'Assurance Maladie depuis janvier 2016, représente à la fois un traitement préventif individuel hautement efficace contre le VIH, et un levier supplémentaire essentiel sur le plan de la santé publique pour réduire le nombre des nouvelles infections.

Plus de 84 000 initiations PrEP ont été enregistrées en France depuis son autorisation en 2016, et au premier semestre 2023, ils étaient 52 000 à avoir reçu une délivrance de PrEP en pharmacie. L'immense majorité de ces initiations (97 %) concernent les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) en raison du ciblage quasi exclusif des premières études d'efficacité de la PrEP vers cette population. Il s'agit tout autant d'élargir la PrEP aux HSH qui ne l'utilisent pas encore et qui pourraient en bénéficier (notamment ceux qui sont jeunes, plus éloignés du soin et de la communauté gay, habitant dans des villes petites ou moyennes), que d'amorcer une information et une promotion de la PrEP en direction des autres publics clés de l'épidémie VIH en France : les hétérosexuel·les originaires d'Afrique subsaharienne et

des Caraïbes, les travailleuses et les travailleurs du sexe, les personnes ayant des partenaires multiples, les personnes ne pouvant pas imposer le préservatif à leur partenaire.

Les médecins de ville, généralistes ou spécialistes, en centre de santé ou en cabinet assuraient déjà le suivi et le renouvellement de la PrEP après une initiation à l'hôpital ou en CeGIDD (Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des IST). Depuis 2021, tout médecin peut proposer, initier et réaliser le suivi de la PrEP.

En proposant la PrEP à toutes les personnes éligibles, les médecins de ville deviennent un levier majeur dans la diffusion de cette innovation encore mal connue.

La PrEP a maintenant fait la preuve de sa très grande efficacité dans la prévention du VIH en vie réelle, comme elle l'avait déjà démontrée dans les essais cliniques. Dans le contexte français d'une baisse encore trop peu marquée des nouveaux diagnostics VIH, elle a un rôle de premier plan à jouer. Pour cela, elle doit pouvoir bénéficier à toutes les personnes pour lesquelles elle représente un bénéfice.

QU'EST-CE QUE LA PrEP ?

La PrEP est une stratégie préventive médicamenteuse innovante qui associe 2 molécules antirétrovirales bien connues qui empêchent l'infection du VIH chez une personne séronégative. L'acronyme anglais PrEP signifie **Pre** Exposure **P**rophylaxis (prophylaxie pré-exposition).

La PrEP est un moyen supplémentaire et complémentaire à l'ensemble des autres moyens de prévention de l'infection VIH qui sont :

- L'utilisation de préservatif interne ou externe², de digue dentaire, de gel lubrifiant, etc. ;
- Le dépistage du VIH et le traitement des personnes vivant avec le VIH qui empêche la transmission à un partenaire séronégatif (TasP pour Treatment as Prevention) ;
- Les traitements médicamenteux post-exposition (TPE);
- Le dépistage des autres IST et leur traitement ;
- La vaccination ;
- Les conseils en santé sexuelle ;
- L'utilisation de matériel à usage unique lors de la consommation de drogues ;

Il est important de faire connaître et de faire bénéficier ces dispositifs à la population dans le but d'une stratégie de prévention combinée contre l'épidémie à VIH.

La PrEP s'adresse à toute personne qui serait exposée au VIH. L'identification des personnes exposées au VIH, pour lesquelles la PrEP est adaptée, nécessite une approche individualisée qui tient compte des expositions **passées et futures**.

Une demande de dépistage VIH, d'IVG, de contraception ou une consultation pour une IST sont des occasions pour le médecin d'engager une discussion autour de la santé sexuelle du patient et de l'informer de la PrEP.

- › Pour démarrer une PrEP, une discussion doit avoir lieu avec le-la patient-e afin que le-la professionnel-le de santé puisse évaluer s'il-elle est potentiellement exposé-e au VIH et les éventuelles contre-indications à la prescription du médicament, dans une démarche de santé sexuelle globale avec conseils et soutien.

Les molécules antirétrovirales de la PrEP protègent uniquement du VIH. Les autres IST peuvent être dépistées et traitées lors du suivi PrEP. Le préservatif est l'outil le plus polyvalent pour se prémunir à la fois d'une infection par le VIH et des autres IST (Chlamydia trachomatis, gonocoque, syphilis...) et même de la survenue d'une grossesse non prévue.

Le préservatif reste recommandé et peut être utilisé en association avec une prévention par la PrEP.

² Anciennement appelés masculins et féminins

LA PrEP DANS LA PRATIQUE

Indications de prescription

La PrEP est actuellement recommandée pour toute personne exposée à un risque de contracter le VIH :

- **Les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH) et les personnes transgenres, qu'elles se définissent comme gay, bies, ou hétérosexuelles.**
- **Les femmes et les hommes hétérosexuel·les présentant un contexte de forte prévalence ou de forte exposition au VIH :**
 - › Personne ou partenaire·s originaires de pays à forte endémie (en particulier l'Afrique subsaharienne, les Caraïbes et l'Amérique du Sud) ;
 - › Partenaires multiples et/ou partenaires concomitants;
 - › Personnes en situation de prostitution / Travailleur·euses du sexe (TDS) ;
 - › Sexe transactionnel (par exemple sexe contre hébergement ou nourriture pour des personnes en situation d'extrême précarité).
- **Un contexte relationnel de forte exposition au VIH :**
 - › Partenaires de statut VIH inconnu ou perçu·es comme à risque d'acquisition du VIH ;
 - › Partenaire vivant avec le VIH avec une charge virale détectable ou dont la quantification de la charge virale est inconnue ;
 - › Femmes enceintes évoquant une exposition possible au VIH ou à des violences sexuelles ;
 - › Frein du ou des partenaires à l'utilisation d'autres moyens de protection.
- **Des situations individuelles de forte exposition au VIH :**
 - › Non-utilisation du préservatif lors de rapports vaginaux ou anaux ;
 - › Marqueurs évoquant une exposition (autres IST, IVG...);
 - › Antériorité ou dans les suites d'un traitement post-exposition (TPE) au VIH.
- **Les usager·es de produits psychoactifs injectables, en complément des autres outils de la réduction des risques ;**
- **Toute personne dont le·s partenaire·s sexuel·les appartient à ces catégories.**

La PrEP a vocation à être proposée à toute personne appartenant à l'une de ces populations, indépendamment des conduites individuelles, pas toujours évidentes à apprécier.

Ces indications ne doivent pas être utilisées comme des critères de sélection. Elles doivent servir à guider la discussion avec votre patient·e pour l'aider à prendre une décision éclairée et partagée quant à l'utilisation de la PrEP.

Contre-indications

La PrEP ne peut être prescrite dans les situations ci-après :

- Résultat de la sérologie de dépistage VIH ou hépatite B inconnu ;
- Séropositivité au VIH ;
- Présence de signes ou symptômes d'infection aiguë par le VIH (il faudra alors réaliser une charge virale du VIH) ;
- Insuffisance rénale avec clairance de la créatinine < 60 ml/min. La recherche d'alternatives nécessite un avis d'expert ;
- Hypersensibilité aux composants de la PrEP (ténofovir disoproxil, emtricitabine ou aux excipients du produit) ;

La PrEP peut être prescrite chez les personnes porteuses du virus de l'hépatite B, mais uniquement en prise continue ;

La PrEP n'est pas nécessaire dans le cadre d'un couple stable au sein duquel le·la partenaire séropositif·ve est suivi·e et traité·e avec une charge virale indétectable depuis plus de 6 mois.

Il est conseillé d'éviter toute co-médication potentiellement néphrotoxique (AINS, etc.)

Place de la téléconsultation

La PrEP se prête particulièrement bien à la téléconsultation. Les consultations de suivi, mais également la consultation initiale si elle permet un accès plus rapide à la PrEP, peuvent être réalisées en téléconsultation en accord avec le·la patient·e et dans le cadre de la réglementation.

Cas des mineur·es

La prescription de PrEP est soumise à la même réglementation que l'ensemble des soins aux mineur·e·s. Conformément à l'AMM du Truvada, la PrEP est autorisée aux adolescent·e·s d'au moins 12 ans.

Rappel de la réglementation dans le cas où le mineur souhaite garder le secret médical vis-à-vis de ses parents ou titulaires de l'autorité parentale : **Article L1111-5. Modifié par LOI n°2016-41 du 26 janvier 2016 -art. 7.** Par dérogation à l'article 371-1 du code civil, le médecin ou la sage-femme peut se dispenser d'obtenir le consentement du ou des titulaires de l'autorité parentale sur les décisions médicales à prendre lorsque l'action de prévention, le dépistage, le diagnostic, le traitement ou l'intervention s'impose pour sauvegarder la santé d'une personne mineure, dans le cas où cette dernière s'oppose expressément à la consultation du ou des titulaires de l'autorité parentale afin de garder le secret sur son état de santé. Toutefois, le médecin ou la sage-femme doit dans un premier temps s'efforcer d'obtenir le consentement du mineur à cette consultation. Dans le cas où le mineur maintient son opposition, le médecin ou la sage-femme peut mettre en œuvre l'action de prévention, le dépistage, le diagnostic, le traitement ou l'intervention. Dans ce cas, le mineur se fait accompagner d'une personne majeure de son choix. En cas de rattachement du mineur à la sécurité

sociale de ses parents/tuteurs, ces derniers pourront voir sur leur décompte de la sécurité sociale les actes et leurs montants. Le cas échéant, le mineur peut être orienté vers un CeGIDD du territoire de résidence qui pourra lui délivrer la PrEP et assurer sa surveillance de façon non facturée.

Pourquoi est-il important de proposer la PrEP aux personnes originaires d'Afrique subsaharienne et en particulier les femmes ?

D'après les dernières données épidémiologiques françaises, les femmes ont représenté environ 29% des infections par le VIH découvertes en 2021. Parmi elles, 3 sur 4 étaient nées à l'étranger **et principalement en Afrique subsaharienne, zone de forte endémie. Les femmes séronégatives à leur arrivée en France sont des jeunes adultes, souvent venues seules, et vont avoir ou reprendre une vie sexuelle avec un homme souvent de même origine. Elles sont particulièrement à risque d'infection en France en raison de la précarité de leurs conditions de vie qui limite leur autonomie et les expose aux abus ou aux violences sexuelles.** Ces femmes ont un surrisque d'être infectées par le VIH. De plus, plusieurs études montrent que l'infection par le VIH est fréquemment contractée en France peu de temps après leur parcours migratoire. Il est donc primordial d'informer ces femmes de l'existence de la PrEP.

La PrEP n'entraîne aucun problème d'infertilité et est totalement compatible avec une grossesse. Les effets secondaires sont bien documentés, prévisibles et gérables. Les femmes migrantes ont toute légitimité à bénéficier de ce moyen de prévention qui permet de les protéger efficacement du VIH mais également de protéger leur bébé en cas de grossesse. La PrEP peut être proposée par le médecin notamment quand les femmes ne sont pas en situation de négocier le préservatif ou qu'elles souhaitent, pour raisons personnelles, se protéger du VIH.

À noter que du fait d'une culture différente de la sexualité ou d'un autre rapport à la santé, ces femmes ne sont pas toujours enclines à parler de sexualité librement, même avec le médecin. Les raisons de la demande de PrEP ne sont pas toujours explicitées de manière directe. Cela ne doit pas empêcher de considérer cette demande comme légitime.



LA PRIMO-PRESCRIPTION DE LA PrEP

La primo-prescription est réalisée pour 1 mois. Les renouvellements de l'ordonnance sont réalisés ensuite pour une durée de 3 mois.

L'initiation

Si l'indication de PrEP est posée, celle-ci doit être initiée le plus rapidement possible. Les résultats d'une sérologie VIH (test ELISA de 4ème génération), et d'une estimation du débit de filtration glomérulaire par un dosage de la créatinine doivent être disponibles avant d'initier la PrEP, en l'absence de suspicion de primo-infection VIH. Si le statut hépatite B n'est pas connu, un dépistage doit être réalisé et la PrEP peut être débutée mais uniquement en prise continue en attendant le résultat.

- Si le médecin dispose des résultats d'une sérologie VIH et du dosage de la créatinine effectués dans les 7 jours précédant la première visite et s'il n'y a pas de symptômes récents de primo-infection par le VIH, la PrEP peut-être initiée dès la première consultation ;
- Si ces résultats ne sont pas disponibles au moment de la première consultation : le bilan VIH et rénal est prescrit et réalisé le plus rapidement possible après la consultation initiale. La PrEP peut être prescrite lors de cette première consultation mais ne doit être initiée qu'après analyse des résultats par le prescripteur et appel du patient. Sinon, elle sera prescrite lors d'une deuxième consultation

lorsque le·la patient·e reviendra avec ses résultats, en l'absence de nouvelle exposition au VIH.


Les autres examens, notamment le bilan de dépistage des autres IST, seront prescrits également lors de la première consultation mais ne conditionnent pas l'initiation de la PrEP. En fonction des antécédents et des résultats, une mise à jour des vaccinations selon le calendrier vaccinal sera proposée et débutée.

Le suivi et le renouvellement

Un suivi un mois après le début du traitement puis tous les 3 mois*, permet de réaliser un dépistage régulier du VIH et des autres IST, et, si besoin, de surveiller la fonction rénale et de rechercher une grossesse.

*en cas de faible risque d'exposition, le délai de surveillance des IST peut être élargi à 6 mois

À titre d'information, les médicaments sont génériques et pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Si le·la patient·e n'a pas de droits ouverts à la sécurité sociale, vous pouvez les orienter vers les CeGIDD (ou certains Centres de Santé Sexuelle) qui bénéficient de la présence d'assistant·e de service social et peuvent prendre en charge de façon non facturée pour le·la patient·e la mise sous traitement.



MODÈLES D'ORDONNANCE

Centre

N° Finess:

Patient:e:

née le/...../.....

A, le/...../.....

Prescripteur:

RPPS:

ORDONNANCE DE BILAN INITIAL POUR MISE SOUS PrEP

Faire pratiquer avant la consultation

- Sérologie VIH
- Dosage de la créatinine sérique avec calcul du débit de filtration glomérulaire
- ALAT
- Sérologie VHC
- Sérologie VHA (Ac Anti VHA IgG totaux) (si HSH et en l'absence d'immunité antérieure)
- Sérologie Hépatite B (Ag HBs, Ac anti - HBs, Ac anti-HBc) (en l'absence d'immunité antérieure)
- Sérologie Syphilis
- PCR à la recherche des infections à gonocoque et Chlamydia trachomatis au niveau des 3 sites (auto prélèvement pharyngé, anal, 1^{er} jet urinaire ou vaginal)
- B-HCG (femmes)

Docteur:e

Centre
N° Finess:

Patient·e:
née le/...../.....

A, le/...../.....
Prescripteur:
RPPS:

ORDONNANCE DE PRIMO-PRESCRIPTION DE PrEP
Prise à la demande

Emtricitabine + Tenofovir Disoproxil 200 mg/ 245 mg comprimé pelliculé

- Débuter avec 2 comprimés en une prise au minimum 2 heures avant le 1er rapport à protéger

Puis

- 1 comprimé par jour (toutes les 24 h +/- 2 h) de préférence au cours d'un repas ou d'une collation

À poursuivre

- jusqu'à 2 jours après le dernier rapport à protéger

1 boîte de 30 à renouveler une fois

Docteur·e

Pour tous.tes
(femmes,
personnes
trans)

Centre
N° Finess:

Patient.e:
née le / /

A , le / /
Prescripteur:
RPPS:

ORDONNANCE DE PRIMO-PRESCRIPTION DE PrEP
Prise en continu

Emtricitabine + Tenofovir Disoproxil 200 mg/ 245 mg comprimé pelliculé
*Prophylaxie entrant dans le cadre de l'indication de prise en charge par l'Assurance
Maladie*

1 comprimé toutes les 24 heures pendant 30 jours à prendre à heure fixe (+/- 2 heures)
de préférence au cours d'un repas ou d'une collation

1 boîte de 30 à renouveler 1 fois*

*Il est nécessaire de débiter la PrEP au minimum 7 jours avant le 1er rapport à protéger.
En cas d'arrêt envisagé, il est nécessaire de poursuivre la PrEP encore 7 jours après le
dernier rapport à protéger.*

Docteur.e

*permet au
patient de ne
pas arrêter le
traitement en cas
de décalage de
RDV

Centre

N° Finess:

Patient·e:

née le/...../.....

A, le/...../.....

Prescripteur:

RPPS:

ORDONNANCE DE BILAN DE SUIVI À M1

Ordonnance à réaliser un mois après le début d'un traitement à base
d'Emtricitabine -Tenofovir en préexposition (PrEP)

Faire pratiquer avant la consultation

- Sérologie VIH
- Dosage sanguin de la créatinine et calcul du débit de filtration glomérulaire

Docteur·e

Centre

N° Finess:

Patient·e:

née le/...../.....

A, le/...../.....

Prescripteur:

RPPS:

ORDONNANCE DE RENOUELEMENT DE PREP

Prise à la demande

Emtricitabine + Tenofovir Disoproxil 200 mg/ 245 mg comprimé pelliculé

- Débuter avec 2 comprimés en une prise au minimum 2 heures avant le 1er rapport à protéger

Puis

- 1 comprimé par jour (toutes les 24 h +/- 2 h) de préférence au cours d'un repas ou d'une collation

À poursuivre

- jusque 2 jours après le dernier rapport à protéger

1 boîte de 30 à renouveler 2 fois

Docteur·e

Pour tous.tes
(femmes,
personnes
trans)

Centre
N° Finess:

Patient.e:
née le/...../.....

A , le/...../.....
Prescripteur:
RPPS:

ORDONNANCE DE RENOUVELLEMENT DE PrEP
Prise en continu

Emtricitabine + Tenofovir Disoproxil 200 mg / 245 mg comprimé pelliculé
Prophylaxie entrant dans le cadre de l'indication prise en charge par l'Assurance Maladie

1 comprimé toutes les 24 heures pendant 30 jours à prendre à heure fixe (+/- 2heures) de préférence au cours d'un repas ou d'une collation

1 boîte de 30 à renouveler 2 fois

*Il est nécessaire de débiter la PrEP au minimum 7 jours avant le 1er rapport à protéger.
En cas d'arrêt envisagé, il est nécessaire de poursuivre la PrEP encore 7 jours après le dernier rapport à protéger.*

Docteur.e

Centre

N° Finess:

Patient·e:

née le/...../

A, le/...../

Prescripteur:

RPPS:

ORDONNANCE DE BILAN DE SUIVI À M4 PUIS TOUS LES 3 MOIS

Ordonnance à réaliser tous les 3 mois avant la consultation de prophylaxie préexposition (PrEP)

Faire pratiquer avant la consultation

- Dosage de la créatinine sérique avec calcul du débit de filtration glomérulaire
 - Tous les ans si clairance ≥ 90 mL/min : créatininémie / clairance
 - Tous les 6 mois si clairance comprise entre 70 et 90 mL/min ou présence de comorbidités rénales, ou âge > 55 ans : créatininémie / clairance
 - Tous les 3 mois si clairance < 70 mL/min : créatininémie / clairance
 - Avis spécialisé si clairance < 60ml/min
- Dosage protéinurie/créatinémie sur échantillon urinaire tous les ans
- Sérologie VIH
- Sérologie Syphilis
- PCR gonocoque et chlamydia 3 sites
(auto prélèvement pharyngé, anal, urinaire ou vaginal)
- ALAT
- Sérologie VHC une fois par an (*tous les 3 mois si usage de drogues, SLAM, Chemsex ou pratiques traumatiques type FIST).
- Si absence de contraception efficace : test de grossesse

Docteur·e

SCHÉMAS DE PRISE

POUR LES HOMMES CISGENRES

Pour les hommes cisgenres, il existe deux schémas de prise: à la demande ou en continu. Dans leurs cas uniquement, il s'agit d'un choix individuel adapté au souhait du patient et à son mode de vie.

Démarrer la PrEP

Prise en continu :

2 comprimés au moins 2 heures et au maximum 24 heures avant le premier rapport sexuel à protéger puis 1 comprimé par jour à la même heure tous les jours suivants. Ce schéma est validé chez les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et peut être proposé également aux hommes hétérosexuels.

Petit lexique de l'identité de genre pour les schémas de prises de PrEP :

- **Personne cis ou cisgenre :** personne dont l'identité de genre correspond au genre qui lui a été assigné à la naissance.
- **Personne trans ou transgenre :** personne qui vit dans un genre différent de celui qui lui a été assigné à la naissance.



2 comprimés en une prise
entre **2 heures et 24 heures** avant
le 1^{er} rapport sexuel à protéger **RS**

1 comprimé par jour
pendant **30 jours**

Source : HAS

Schéma à la demande:

Chez les hommes cisgenres non porteurs de l'hépatite B, il est possible de se protéger en prenant la PrEP uniquement autour des moments sexuellement actifs. **On parle de schéma à la demande ou discontinu.** Il peut être appliqué pour un seul rapport sexuel (ou des rapports sexuels sur une seule journée) ou pour des rapports s'étalant sur plusieurs jours.

Exemple de prise à la demande pour protéger un rapport sexuel :

C'est le plus court schéma de prise de PrEP. Pour protéger un unique rapport sexuel (ou plusieurs rapports sexuels dans une même journée), il faut 3 prises, ce qui équivaut à 4 comprimés :

Pour la 1^{ère} prise : 2 comprimés à prendre en même temps entre 2h et 24h avant le 1^{er} rapport sexuel. Pour la 2^{ème} prise: 1 comprimé à prendre après le dernier rapport sexuel et environ 24h (+/- 2h) après la 1^{ère} prise. Pour la 3^{ème} prise: 1 comprimé à prendre environ 24h (+/- 2h) après la 2^{ème} prise.

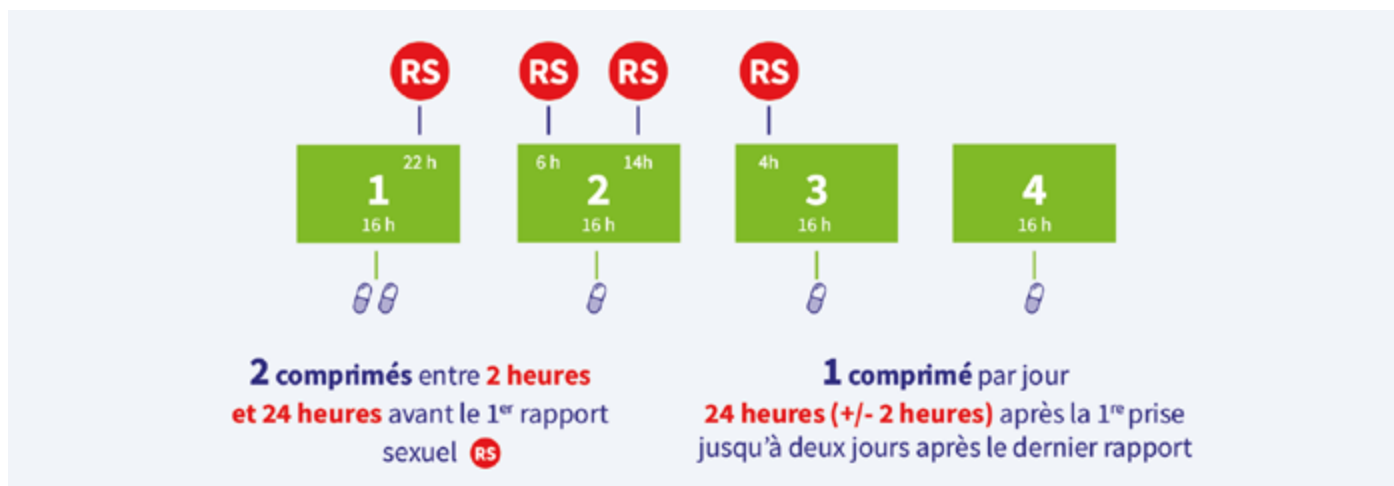


Source : HAS

Prise à la demande, plusieurs jours de rapports sexuels:

S'il y a d'autres rapports sexuels au-delà de 24 heures après la prise de démarrage, il faut alors poursuivre la PrEP

avec 1 comprimé d'emtricitabine/ténofovir disoproxil par jour (même heure, +/- 2h).



Source : HAS

Arrêter la PrEP

Chez les hommes cisgenres non porteurs de l'hépatite B : prendre 1 comprimé par jour pendant au minimum les 2 jours qui suivent le dernier rapport sexuel avant d'interrompre la PrEP. Chez les hommes cisgenres porteurs de l'hépatite B, ne pas interrompre la PrEP sans avis auprès d'un expert.

L'efficacité de la PrEP n'est optimale que si les schémas de prise sont respectés. En cas de mauvaise observance l'utilisateur ou l'utilisatrice doit prendre un avis rapide pour un éventuel traitement post-exposition.

- Il est important de rappeler aux hommes cisgenres souhaitant un schéma à la demande l'importance de garder la PrEP pour l'ensemble des rapports sexuels ;
- Il faut pouvoir anticiper d'au moins 2 heures ses rapports sexuels (ou retarder d'au moins 2 heures le 1^{er} rapport sexuel après la 1^{ère} prise) ;

CHEZ LES FEMMES CISGENRES OU TOUTE AUTRE IDENTITÉ DE GENRE (PERSONNES TRANSMASCULINES ET PERSONNES TRANSFÉMININES)

Pour les femmes cisgenres, les femmes trans et les hommes trans, les personnes porteuses de l'antigène HbS, **il existe à ce jour un seul schéma de prise : en continu.**

Démarrer la PrEP

1 comprimé par jour pendant 7 jours avant le premier rapport sexuel à protéger, puis 1 comprimé par jour à la même heure.



Source : HAS

Arrêter la PrEP

Chez les femmes cisgenres, les femmes trans et les hommes trans : continuer à prendre 1 comprimé par jour pendant les 7 jours qui suivent le dernier rapport sexuel avant d'interrompre la PrEP ;

L'efficacité de la PrEP n'est optimale que si les schémas de prise sont respectés. En cas de mauvaise observance l'usager ou l'usagère doit prendre un avis rapide pour un éventuel traitement post-exposition.

Tolérance horaire pour les prises de PrEP

Prise quotidienne à effectuer à un horaire le plus régulier possible, respecter le délai de 24 heures +/- 2 heures entre les prises :

- En cas de vomissement, reprendre le traitement si cela est survenu dans l'heure qui a suivi la prise du traitement ;

- En cas d'oubli ou d'impossibilité de prise de la PrEP à l'horaire habituel, un décalage d'au maximum 12h00 après l'heure habituelle est toléré dans le cadre d'un schéma continu, puis il faut revenir à l'horaire habituel ;
- En voyage, la façon la plus simple de prendre la PrEP est de conserver l'horaire habituel de prise quel que soit le décalage horaire, en adaptant la prise aux horaires et mode de vie au cours du voyage.
- La PrEP est souvent mieux tolérée lorsqu'elle est prise pendant un repas.

Suivi de la PrEP (6, 9, 10, 12)

	Bilan	Remarques
À un mois	- Sérologie VIH - Créatininémie/clairance	Test de grossesse non systématique
À 4 mois	- Sérologie VIH - Créatininémie/clairance - Recherche des IST : Chlamydia trachomatis, gonocoque, syphilis - ALAT	- Si clairance ≥ 90 mL/min : créatininémie / clairance annuelle - Si clairance comprise entre 70 et 90 mL/min ou présence de comorbidités rénales, ou âge > 55 ans : créatininémie/clairance tous les 6 mois - Si clairance < 70 mL/min : créatininémie/clairance tous les 3 mois - Test de grossesse non systématique - Site de dépistages de Chlamydia trachomatis et gonocoque en fonction des pratiques : pharyngé, anal, vaginal ou urinaire
Puis tous les 3 mois*	- Sérologie VIH - Recherche des IST : Chlamydia trachomatis, gonocoque, syphilis - ALAT	Créatininémie/clairance à adapter en fonction de la valeur de la clairance de la créatinine (cf. suivi à 4 mois)
Tous les ans	- Sérologie VHC** - Protéinurie/ créatininurie sur échantillon	

Source : HAS

* en cas de faible risque d'exposition, le délai de surveillance des IST peut être élargi à 6 mois

** La sérologie VHC peut être réalisée plus fréquemment en fonction des facteurs de risques spécifiques : usage de drogues à visée sexuelle (SLAM ou Chemsex), pratiques traumatiques (FIST).

À savoir en cas d'arrêt

- Chez les porteurs de VHB, l'arrêt de la PrEP doit être précédé d'un avis d'expert (hépatologue, infectiologue, ...)
- Avant tout arrêt, il est nécessaire de discuter avec le·la patient·e de son souhait d'arrêter la PrEP afin de s'assurer qu'il·elle est réellement dans une situation d'absence de risque et/ou de reprise d'utilisation du préservatif.

Reprendre la PrEP

Pour reprendre la PrEP, que ce soit après quelques jours, semaines ou mois d'arrêt, il suffit de reprendre le schéma d'initiation. Attention, c'est sous réserve de l'absence d'exposition au VIH durant cette période sans PrEP.



FOIRE AUX QUESTIONS

L'autotest est-il fiable ? Combien de temps après un rapport non protégé peut-il être réalisé ?

Un autotest peut être réalisé dans un délai de 3 mois après un rapport non protégé. Le résultat est fiable à 99%. Attention : s'il est fait trop rapidement après une prise de risque, il peut indiquer une fausse négativité. Il n'est pas indiqué pour le suivi sous PrEP.

Est-ce contre-indiqué de prendre la PrEP pendant la grossesse ou l'allaitement ?

Non, il est possible de prescrire la PrEP pendant la grossesse et l'allaitement. Potentiellement, il est possible de faire le lien avec les services gynécologiques.

La PrEP est-elle accessible dans d'autres pays, notamment pour les travailleur·ses du sexe ?

Le site [PrEP Watch](#) permet de suivre la mise en place de la PrEP à l'international : quel pays a approuvé la PrEP, sous quelle forme elle est disponible, etc. Cependant il faut penser que les conditions d'accès varient selon le pays. La PrEP est remboursée en France par exemple, ce qui n'est pas forcément le cas dans d'autres pays.

Dans les cas où des patient·es originaires d'autres pays n'ont pas les moyens d'accéder à la PrEP, ces patient·es sont à réorienter en CeGIDD pour obtenir une prise en charge à 100%.

Avoir un·e partenaire sous PrEP incite-il à ne pas porter de préservatif, et donc augmente-il l'exposition aux IST?

Il est recommandé et possible de poursuivre l'utilisation du préservatif, même en prenant la PrEP, pour se protéger des IST. Les dépistages réguliers lors d'un suivi PrEP permettent par ailleurs de limiter la transmission des IST. On note aussi que les pratiques ne changent pas particulièrement sous PrEP mais que les personnes déclarent avoir une sexualité plus épanouie car plus sereine dans la majorité des cas reportés.

Quelle est la balance bénéfico-risque entre le développement de résistances aux antirétroviraux et la réduction des risques d'infection au vih ?

En 6 ans de prescription PrEP, aucune évolution de la résistance aux traitements antirétroviraux n'a été observée. Des dépistages réguliers, tous les trois mois, permettent de limiter grandement le risque de développer des résistances : les rares séroconversions VIH, généralement causées par une mauvaise observance, sont par ailleurs traitées immédiatement.

Quelles sont les interactions médicamenteuses ?

Il n'y a aucune interaction avec l'alcool, les substances psychoactives, les contraceptifs ou les antidépresseurs. Cependant, il est déconseillé de consommer régulièrement des médicaments potentiellement toxiques pour les reins comme les anti-inflammatoires non stéroïdiens par voie orale (ibuprofène, Voltarène®, Indocid®, etc.).

La PrEP est-elle remboursée ?

Pour les personnes ayant une carte vitale, l'AME ou la Puma, c'est-à-dire des droits ouverts, le traitement pour la PrEP est pris en charge à 100% par l'Assurance maladie, il n'y a aucun frais à avancer. En revanche, les consultations et le bilan de suivi sont pris en charge à 65% pour l'Assurance maladie (100% pour les personnes à l'AME ou la Puma, ou bénéficiant d'une mutuelle complémentaire). Le coût du reste à charge est de l'ordre de 150 à 200 euros par an. Une orientation en CeGIDD ou dans certains centres de santé sexuelle peut alors être proposée en l'absence de couverture santé totale.

Que faire en cas d'oubli ?

Dans tous les cas: un retard de 2 heures est sans conséquence.

- Personnes sous PrEP selon le schéma continu, le TPE est indiqué si :
 - › Le traitement a été pris moins de 4 fois dans les 7 derniers jours précédant un rapport à protéger chez les hommes cisgenres.
 - › Le traitement a été pris moins de 6 fois dans les 7 derniers jours chez les autres personnes.
- Personnes sous PrEP selon le schéma discontinu, le TPE est indiqué si :
 - › La PrEP n'a pas été débutée avant le rapport sexuel ou si le délai d'une première prise d'au moins 2 heures avant le rapport n'a pas été respecté.
 - › Les prises et horaires du schéma discontinu n'ont pas été respectées.

En cas de doute, un avis spécialisé est nécessaire et le TPE doit être débuté jusqu'à ce que cet avis puisse être obtenu. Si le ou la patient-e ne prend pas la PrEP de manière régulière, et a eu un rapport sexuel non protégé : il est recommandé de contacter un expert ou Sida Info Service et/ou qu'il ou elle se rende aux urgences, pour bénéficier si besoin d'un TPE dans les 48 heures maximum après la prise de risque.

Pourquoi les patient-es arrêtent la PrEP ?

Certain·es patient·es arrêtent la PrEP dans les mois suivant l'initiation, pour des raisons diverses (changements dans la vie affective et/ou sexuelle, problèmes d'observance, effets secondaires). Il est important de préciser tout au long du suivi qu'il est tout à fait possible de reprendre la PrEP après une période d'interruption quelle qu'elle soit et qu'il existe des moyens de prévenir les effets indésirables s'il y en a.

Les consultations PrEP prennent-elles beaucoup de temps ? Un suivi en téléconsultation est-il possible ?

La consultation de primo-prescription est souvent un peu plus longue qu'une consultation classique et se réalise le plus souvent en présentiel : explication du traitement préventif et des modes de prise, prescription attentive des bilans rénaux, explication de la prévention diversifiée, etc.

Les consultations de suivi, à M1 puis tous les trois mois sont souvent plus rapides qu'une consultation classique. Le suivi régulier est tout à fait possible en téléconsultation et consiste au suivi de l'observance thérapeutique, des bilans de dépistage VIH, IST et hépatites, au rattrapage vaccinal si nécessaire et à la surveillance de la fonction rénale.

Je souhaite me former à la prescription et au suivi de la PrEP. Comment faire ?

Conçue pour accompagner les médecins à la prescription et au suivi de la PrEP, la Société Française de Lutte contre le Sida (SFLS) a développé **formaprep.org**. Accessible gratuitement, elle est aussi agréée DPC, cette formation est certifiante. Quatre modules sont complémentaires :

- l'épidémiologie, qui revient sur le VIH et les populations-clés,
- la prévention diversifiée,
- les consultations PrEP,
- la santé sexuelle en pratique.

Vous pouvez aussi contacter les Centres de Santé Sexuelle, CeGIDD et SMIT, un·e médecin spécialiste vous répondra rapidement.

Pourquoi pas le schéma discontinu chez les femmes et les personnes trans ?

En l'absence de données et d'études scientifiques, le schéma de prise de PrEP à la demande ne peut être recommandé actuellement chez les femmes et les personnes trans.

OUTILS ET RESSOURCES POUR VOTRE PRATIQUE

FORMATION DISPONIBLE :

FormaPrEP: plateforme de e-learning dédiée à la PrEP www.formaprep.org, validée par la Société Française de Lutte contre le Sida (SFLS) et la Société Française de Pharmacologie Thérapeutique. Cette formation est une formation médicale continue ouverte au DPC et fortement conseillée pour démarrer. Vous pourrez y accéder sur la page officielle du DPC <https://www.agencedpc.fr/formations-dpc-rechercher-un-dpc> et indiquer dans la case « référence de la formation (11 chiffres) » le n° **17332100001**.



FormaPrEP

Epidémiologie Prévention diversifiée Consultations Santé sexuelle Réseau

LA PREP EN PRATIQUE : INDICATIONS ET CONSULTATIONS

Les étapes en pratique

DESCRIPTION

Ce module aborde la prise en charge pratique d'un patient en consultation PrEP : les indications, la consultation initiale et le bilan initial, les schémas d'administration, la primo-prescription et le suivi clinique et biologique de la PrEP.



LA FORMATION	
Cours	Durée
↳ Définition et indications de la PrEP ↳ Définition et indications de la PrEP	0h11
↳ Consultation et Bilan Initial ↳ Consultation et Bilan Initial	0h12
↳ Les schémas d'administration ↳ Les schémas d'administration	0h05
↳ La primo-prescription ↳ La primo-prescription	0h11
↳ Le suivi de la PrEP ↳ Le suivi de la PrEP ↳ Témoignage d'une consultation PrEP	0h18
↳ Les questions sur la PrEP ↳ Répondre aux personnes sceptiques sur la PrEP ↳ Répondre aux questions des usagers de la PrEP	0h19



FormaPrEP

Epidémiologie Prévention diversifiée Consultations Santé sexuelle Réseau

JE ME FORME À LA PrEP VIH

- Epidémiologie**
La VIH et les populations clés
- Prévention diversifiée**
Les outils disponibles
- Consultations**
Les étapes en pratique
- Santé sexuelle**
Aborder la sexualité en médecine générale

AIDE À LA PRESCRIPTION ET AU SUIVI

- **FormaPrEP** : site d'information et de formation à la PrEP : www.formaprep.org/ Une formation en ligne à destination des médecins généralistes pilotée par la Société Française de Lutte contre le Sida (SFLS)
- **VIHcllic.fr**: site d'information (prévention, interactions médicamenteuses, suivi) - vihcllic.fr/preventions/suivi-et-prescription-de-la-prep/
- **HIV Drug Interaction**: site anglophone, interactions médicamenteuses - www.hiv-drug-interactions.org
- **Recommandations de la Société Française de Dermatologie** : www.sfdermato.org/re-commandations-scores-et-echelles/recommandations.html
- **Site de l'ANSM**: ansm.sante.fr/actualites/lansm-modifie-les-conditions-de-prescription-et-delivrance-de-la-prophylaxie-pre-exposition-prep-au-vih et ansm.sante.fr/tableau-marr/emtricitabine-tenofovir-disoproxil
- **HAS Réponses rapides** dans le cadre de la COVID-19 - Prophylaxie (PrEP) du VIH par ténofovir disoproxil / emtricitabine dans le cadre de l'urgence sanitaire
- **HAS le « bon usage du médicament** - la prophylaxie pré-exposition (PrEP) au VIH par Ténofovir Disoproxil/ Emtricitabine (Truvada® et ses génériques) »
- **Avis du Conseil national du sida et des hépatites virales (CNS)** : « Avis suivi de recommandations sur la place de la PrEP dans la prévention du VIH en France : changer de paradigme, changer d'échelle - Conseil national du sida et des hépatites virales (sante.fr) cns.sante.fr/rapports-et-avis/avis-prep-2021/

- **Résumé des Caractéristiques du Produit**: Ténofovir Disoproxil + Emtricitabine / TRUVADA® et génériques.

CONTACTS/RÉSEAUX



Pour des avis médicaux en santé sexuelle, appelez le Centre de Santé Sexuelle Paris Centre situé à l'Hôtel Dieu à Paris au **01 42 34 78 41** de 9h à 19h du lundi au vendredi si vous êtes en Ile-de-France. Si vous êtes en région, adressez-vous au Corevih de votre région. Annuaire des Corevih sur le site de la SFLS: <http://sfls.fr/corevih-bao/annuaire-corevih>

- Services Hospitaliers De Maladies infectieuses (AP HP direct)
- CeGIDD : Centres Gratuits d'Information, de Dépistage et de Diagnostic : www.sida-info-service.org/annuaire
- COREVIH : Coordinations Régionales de la lutte contre les IST et le VIH dont les coordonnées sont disponibles sur le site de l'ARS
- Réseau de santé sexuelle publique : www.santesexuelle.org

RESSOURCES POUR VOS PATIENT·ES

INFORMATIONS, CONSEILS DE PRISE, ETC.

Applications :

- **MyPrEP** pour smartphone : rappel des prises: myprep.app
- **AT PrEP** (Action Traitement) : application d'aide aux utilisateur. trices de PrEP (version pour Android ; version pour iOS)

Brochures :

- **Guide PrEP** mode d'emploi (AIDES) : document disponible sur le site d'AIDES également en anglais, espagnol et portugais

Sites internet:

- **PrEP Info** (AIDES): prep-info.fr
- **Sexosafe** (Santé publique France) : site d'information en prévention IST et VIH - www.sexosafe.fr
- **QuestionSexualité** : site d'information en santé sexuelle pour la population générale - www.questionsexualite.fr
- **La PrEP dans le monde** : www.prepwatch.org

Ligne téléphonique / chat :

- **Sida info service**: 0 800 840 800, site internet (dossier spécial PrEP, contact mail) - www.sida-info-service.org

Soutien par les pairs:

- **PrEP Dial** (groupe Facebook - AIDES)

**Ce document a été élaboré
à partir des documents :**

Le « *bon usage du médicament : la prophylaxie pré-exposition (PrEP) au VIH par Ténofovir Disoproxil/ Emtricitabine (Truvada® et ses génériques)* » validé par le collège de la HAS, Janvier 2019 ;

Réponses rapides dans le cadre de la COVID-19 : Prophylaxie (PrEP) du VIH par ténofovir disoproxil / emtricitabine dans le cadre de l'urgence sanitaire, Validé par le collège de la HAS, Avril 2021 ;

Document de travail Société Française de Lutte contre le sida (SFLS) et de la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française (SPILF) pour accompagner la primo-prescription de PrEP en médecine de ville (Formaprep.org), 2021 ;

Avis sur la place de la PrEP dans la prévention du VIH en France : changer de paradigme, changer d'échelle, Adopté par le Conseil National du Sida et des hépatites (CNS), Avril 2021 ;

La PrEP : Mode d'emploi - Petit guide pour les (futurs·es) utilisateurs·rices de PrEP, Association Aides, édition 2021.



Avec le soutien de **Santé publique France**